

# Parc éolien en baie de Morlaix : le projet s'affine

Fin avril, des élus locaux et le comité des pêches ont été reçus en préfecture, pour évoquer le projet de parc éolien en baie de Morlaix, qui devrait voir le jour en 2035.



À Saint-Brieuc, le parc d'éoliennes flottantes a été mis en service dans sa totalité en avril 2024. | PHOTO: GUILLAUME SAUGOT / OUEST-FRANCE

Le projet de parc éolien en baie de Morlaix, qui devrait compter environ 110 éoliennes de 287 m de haut, s'affine. Fin avril, des élus du territoire mais aussi des membres du comité des pêches ont été reçus en préfecture. Le périmètre envisagé a été précisé. Cela serait plutôt « **du côté Nord-Est de la zone** » de 350 km<sup>2</sup> qui avait tout d'abord été identifié, explique Yannick Calvez, le président du comité des pêches du Finistère. Le parc pourrait donc plutôt se situer au large de « **Roscoff et de l'Île-de-Batz** ».

**« On nous informe, mais on ne nous consulte pas »**

Ce projet inquiète le monde de la pêche, car la zone concernée concentre beaucoup de professionnels « **qui ne peuvent pas reporter leur**

**pêche ailleurs**, note-t-il. **Au nord des Sept-Îles c'était moins fréquenté** », glisse le président.

Cette proposition n'a pas été retenue, notamment en raison de la présence de fous de Bassan. Par ailleurs, des éoliennes flottantes semblent envisagées, alors que le comité aurait préféré des éoliennes posées. **« Avec des éoliennes flottantes, ce n'est pas certain qu'on puisse travailler autour. [...] Est-ce qu'il restera du poisson ? On n'en sait rien »**, s'agace Yannick Calvez. Pour le président, ce projet est **« une catastrophe pour la pêche locale. [...] On nous informe, mais on ne nous consulte pas. »** Nicole Ségalen-Hamon, maire de Carantec, a assisté à la réunion en visio. Elle confirme : **« On est un peu mis face aux choses. Je suis inquiète pour les pêcheurs, la biodiversité**

**et l'aspect visuel. »**

Sollicité en début de semaine, Daniel Cueff, vice-président à la Région Bretagne en charge de la mer et du littoral, indiquait : **« Nous serons au côté de l'État, mais pas à n'importe quel prix. »** Il souhaite que le projet permette à **« la pêche, l'éolien, la biodiversité et au nautisme »**, de cohabiter. Par ailleurs, la Région avait commandé une étude sur l'impact du parc flottant de Saint-Brieuc sur la pêche, qui semble montrer que les éoliennes permettent de maintenir l'activité.

Mi-mai, le projet devrait passer une nouvelle étape, lors de la commission mer et littoral.

Sarah HUMBERT.